

Tradition et critique des textes grecs

M. Jean IRIGOIN, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Un détour par Rome, où nous avons vu le rôle joué par la tragédie grecque classique dans la naissance et les premiers développements de la littérature latine (deuxième moitié du III^e siècle avant notre ère), avait marqué la fin du cours de l'an passé. Cette année, le retour en Égypte s'imposait en raison du rôle joué par les grammairiens alexandrins dans la conservation et la transmission des textes grecs.

Après les entreprises bibliographiques du poète Callimaque, il fallait examiner les travaux d'édition entrepris au Musée et aussi découvrir les premières traces de livres contenant des tragédies, des livres faits de papyrus, une matière qui a d'abord retenu notre attention. A la suite de quelques remarques d'étymologie et de lexicologie, on a abordé la botanique et, avec elle, la manière de confectionner un livre en forme de rouleau. On a ensuite passé en revue les principaux lieux, en majorité situés dans le Fayoum (le nome arsinoïte), d'où proviennent les restes de livres datant du III^e siècle avant J.-C., et expliqué pourquoi ceux-ci avaient, pour la plupart, servi à confectionner des cartonnages de momies.

La période de copie de ces livres réduits à l'état de fragments se situe donc, pour ceux qui ont été présentés et décrits dans le cours, tout au long du règne des premiers Ptolémées ; elle correspond donc à l'activité des premiers grammairiens alexandrins, de Zénodote à Callimaque, et se trouve antérieure aux travaux du grand éditeur des tragiques, Aristophane de Byzance. C'est dire l'intérêt de ces fragments, si réduits soient-ils, pour qui cherche à remonter en direction du texte original, ou au moins jusqu'à la recension officielle des années 340/330, la source majeure de l'édition alexandrine des tragiques. On les a donc examinés en détail, mais en se limitant aux papyrus d'Euripide, les plus nombreux, dont une liste à jour a été aimablement mise à notre disposition par M. P. Mertens (qui prépare la 3^e édition du précieux répertoire de R.A. Pack).

Première constatation : sur la douzaine de papyrus d'Euripide qui se situent dans les années 280-200 (peut-être 180 pour certains), plus de la moitié, soit sept, contiennent des tragédies que la tradition médiévale n'a pas connues. On s'est intéressé en particulier à trois de ces tragédies (*Érechthée*, *Hypsipyle* et *Phaéton*), mais il est apparu que les fragments ptolémaïques se rattachaient assez souvent à des anthologies poétiques, lyriques ou non, ou même à des exercices scolaires. La même remarque vaut pour une partie des cinq papyrus contenant des restes de tragédies parvenues intégralement jusqu'à nous. Parmi ceux-ci, deux portent une notation musicale au-dessus des paroles chantées : l'un (*Oreste*) est connu depuis cent ans, l'autre (*Iphigénie à Aulis*) a fait l'objet d'une publication provisoire en 1973. La présentation du passage lyrique en lignes longues, coupées ici et là par des traits horizontaux, et les autres particularités de chacun des deux papyrus ont fait l'objet d'une analyse textuelle et musicale critique, au terme de laquelle on a proposé, à titre explicatif, deux enregistrements d'une autre pièce lyrique pourvue d'une notation musicale, le premier hymne à Apollon, découvert en 1893 gravé sur un mur extérieur du Trésor des Athéniens, à Delphes ; le premier enregistrement, en grec, était une reconstitution récente, le second était l'opus 63 bis (1894) de Gabriel Fauré, avec harmonisation et paroles en français. Après cette double audition, on a montré que la présentation du texte poétique n'était pas propre aux deux papyrus musicaux, mais qu'elle se retrouvait dans d'autres livres d'Euripide dépourvus de notation, comme le papyrus du *Phaéton* et celui des *Phéniciennes*, tous deux du III^e siècle avant J.-C.

En poursuivant l'analyse, on a montré comment des vers ou des passages entiers jugés comme interpolés par certains critiques modernes étaient déjà attestés dans des papyrus ptolémaïques : faut-il voir là une preuve de l'ancienneté des altérations du texte original ? ou plutôt une invitation à la prudence devant des condamnations justifiées par le goût des éditeurs modernes ?

Avant de quitter le Fayoum et la vallée du Nil pour regagner la ville d'Alexandrie et son Musée, on a signalé le rôle joué par l'école hellénistique et les programmes d'enseignement dans la constitution de certains recueils, comme l'anthologie de prologues tragiques de deux papyrus de Hambourg (118 et 119) publiés en 1954. On a aussi montré par quelques exemples comment une meilleure connaissance de l'écriture livresque et de son évolution pendant la période ptolémaïque avait modifié le tableau d'ensemble de ces trois siècles. Et on a terminé avec quelques réflexions sur l'origine et la date des deux notations musicales grecques, la vocale et l'instrumentale, pour conclure que les deux papyrus musicaux étudiés avaient toute chance de nous faire connaître la partition originale composée par Euripide lui-même.

A Alexandrie, l'érudition va atteindre son sommet à la fin du III^e siècle et au début du II^e, au moment même où l'Égypte, avec Ptolémée IV et son fils Ptolémée V, commence à connaître un déclin politique et économique alors

que Rome développe son influence en Méditerranée orientale ; le double processus ainsi engagé aboutira, l'an 30 avant J.-C., au passage du royaume d'Égypte à la province romaine d'Égypte. Deux siècles plus tôt, aux poètes érudits du Musée avaient succédé des grammairiens savants, spécialistes des poètes. Celui qui a joué un rôle décisif dans la tradition des tragiques, c'est Aristophane de Byzance († 180), le successeur d'Ératosthène. De ses traités et monographies ne nous sont parvenus que de rares fragments, rassemblés il y a peu (1986) par W. Slater ; on y voit en particulier s'amorcer ce qui sera plus tard un dictionnaire de la langue grecque. Sans entrer dans le détail, on a rappelé la variété des inventions ou améliorations apportées par Aristophane de Byzance à la présentation des textes poétiques (signes critiques d'une part ; signes de lecture [accents et esprits, ponctuation, signes prosodiques et métriques] d'autre part ; usage de la disposition en colonnes avec mise en retrait ou en saillie de certains types de vers) ; dans la tâche ainsi entreprise, sa contribution la plus originale est probablement la colométrie des passages chantés, c'est-à-dire le découpage en lignes courtes (*côlâ*) des vers lyriques, que leur longueur extrêmement variable empêchait de s'incorporer sans dommage à la colonne des vers récités. Certes, tel de ces procédés a peut-être été mis en œuvre avant Aristophane de Byzance (cf. la colométrie du Stésichore de Lille dont la date est encore discutée), mais il semble bien avoir été le premier à les employer tous ensemble et de façon systématique. En ce qui concerne la colométrie, elle sera reproduite jusqu'au début du XIX^e siècle (édition de Boeckh, 1811-1821) pour les *Épinicies* de Pindare et conservée jusqu'à nos jours dans la plupart des éditions des tragiques, par une fidélité à l'érudition alexandrine qui est probablement une infidélité aux intentions des poètes eux-mêmes. Les railleries de Voltaire sur les « vers » de Pindare concernaient en fait le travail de l'éditeur du Musée.

Le témoignage des papyrus ptolémaïques est instructif, comme l'a montré l'étude de ceux qui contiennent l'*Oreste* d'Euripide. Tous ceux qui sont postérieurs au milieu du II^e siècle manifestent une unité de présentation et un accord sur le texte qui sont l'effet du succès et de la diffusion rapide, en Égypte, de l'édition d'Aristophane de Byzance. Le phénomène est comparable à celui que, depuis quatre-vingts ans déjà, on a constaté dans les papyrus homériques : au texte plus ou moins flottant, avec des vers « supplémentaires », que présentent les papyrus les plus anciens, en concordance avec ce que nous pouvons savoir sur les éditions d'Homère anté-ptolémaïques, succède aux alentours de 150 avant J.-C. un texte uniforme, une vulgate, qui persistera à l'époque romaine et à l'époque byzantine, et n'est autre chose que l'édition alexandrine. La situation est la même pour les poètes tragiques, au point que, après les papyrus plus ou moins récents, les manuscrits byzantins eux aussi dépendent étroitement de l'activité d'Aristophane de Byzance. Aujourd'hui encore, l'helléniste qui entreprend d'éditer une tragédie attique ne doit pas se faire d'illusion. Le but qu'il vise ne peut être que de restituer

d'abord le texte établi par le grand grammairien alexandrin. La documentation dont disposait ce dernier — en particulier l'exemplaire officiel des tragiques constitué sur l'ordre de Lycurgue — offre de solides garanties sur l'authenticité du texte que nous lisons aujourd'hui. Mais il reste que l'édition d'Aristophane de Byzance est un passage obligé, sinon un obstacle malaisé à franchir ou à contourner, et qu'il ne faut jamais l'oublier.

Pour juger du degré de fidélité du texte ainsi transmis par les manuscrits byzantins, on a décompté, épisode par épisode et même scène par scène, les trimètres iambiques de trois tragédies : les deux *Électre*, celle de Sophocle et celle d'Euripide, et le *Philoctète* de Sophocle. Ces dénombrements, qui seront publiés ailleurs, font apparaître, après le prologue, une division en deux grandes parties, qui correspond à ce qu'Aristote (*Poétique*, chap. 18) dit de l'action tragique : « Toute tragédie se compose d'un nouement (δέσις) et d'un dénouement (λύσις) ». Et il ajoute : « J'appelle nouement ce qui va du début [de la tragédie] jusqu'à la partie qui précède immédiatement le renversement qui conduit au bonheur ou au malheur, dénouement ce qui va du début de ce renversement jusqu'à la fin » (trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot). Dans l'*Électre* de Sophocle, le renversement se produit lorsque l'héroïne prend conscience que, son frère mort, la vengeance ne dépend plus que d'elle, et qu'elle se décide à agir seule. Dans l'*Électre* d'Euripide, c'est la mort d'Égisthe qui marque le renversement : Clytemnestre a perdu son défenseur, l'obstacle à la vraie vengeance. Dans le *Philoctète*, le renversement a lieu quand le jeune Néoptolème se décide à dire la vérité à celui qu'il a été amené à tromper jusque-là. Ces trois cas, avec les correspondances et les équilibres numériques obtenus sans aucune retouche, qu'il s'agisse d'addition ou de suppression de vers, montrent la fidélité de la tradition pour ce qui est du *numerus uersuum*, des vers récités s'entend, et sont d'autant plus significatifs que la tradition de ces tragédies est différente : celles de Sophocle ont été transmises par des manuscrits dont le plus ancien est du milieu du X^e siècle, alors que celle d'Euripide n'est donnée que par deux manuscrits du début du XIV^e siècle dont l'un est peut-être la copie de l'autre. Comme la tradition médiévale remonte en définitive à l'édition d'Aristophane de Byzance, il ne fait pas de doute que le savant alexandrin a établi, pour les parties récitées de la tragédie, un texte dont le nombre des vers respectait un plan remontant à l'auteur lui-même.

A cette admirable fidélité d'ensemble de la tradition, où les fautes de détail ne manquent cependant pas, notamment dans les parties chantées, vient s'opposer la tendance des éditeurs modernes — surtout au XIX^e siècle, mais encore aujourd'hui — à condamner des vers jugés inutiles ou superflus, ou au contraire à supposer des omissions et des lacunes. Ce qu'il faut appeler l'admirable architecture d'une tragédie telle que l'*Électre* de Sophocle s'effondre sous les coups de restaurateurs trop sûrs d'eux.

Avant de quitter Aristophane de Byzance, on a étudié brièvement la présentation des tragédies issues de son édition, notamment les arguments (ὑποθέσεις) transmis sous son nom, qui résument le sujet de la tragédie et indiquent les conditions de la première représentation, et que suit la liste des personnages. Tirés en partie des *Didascalies* d'Aristote, ces arguments ont toute chance d'être authentiques, ce qui n'est pas le cas des arguments en vers attribués au même Aristophane. Quant à ceux qui portent le nom de Dicéarque, il est douteux que le disciple d'Aristote en soit l'auteur. On a terminé avec la collection d'arguments classés alphabétiquement et comportant le vers initial de la tragédie, qui paraît avoir été constituée au début de la période impériale à partir d'éléments bibliographiques fournis par les *Pinakes* de Callimaque.

Pour la tradition des tragiques, l'étape marquée par l'édition d'Aristophane de Byzance a été décisive. Celle-ci, devenue une vulgate, offre désormais un fondement aux travaux des grammairiens ultérieurs qui expliqueront le texte, vers par vers, dans leurs commentaires (ὑπομνήματα), traiteront de questions plus synthétiques dans des monographies (συγγράμματα) ou prépareront des instruments de travail comme des lexiques spécialisés par genre ou par auteur.

A une allure plus rapide, puisque le texte lui-même n'était plus en question, on a retracé l'activité des grammairiens qui, à Alexandrie, à Rome ou ailleurs, se sont intéressés aux tragédies, depuis Aristarque, plus connu par ses travaux homériques, jusqu'aux érudits de la période impériale finissante. Cette activité philologique et exégétique n'a laissé que peu de traces directes. Mais le livre à pages, dit codex, qui apparaît vers la fin du I^{er} siècle de notre ère, commence à concurrencer le livre traditionnel en forme de rouleau et triomphe de lui aux III^e et IV^e siècles. Le codex, avec les marges qui, sur chaque page, laissent une surface libre à proximité du texte lui-même et tout autour de lui, offre le moyen de transcrire au niveau voulu des remarques extraites de ces travaux érudits. Ainsi naissent les scholies marginales, que conserveront et amplifieront les copistes des manuscrits byzantins. Le changement de forme du livre et la constitution d'un corpus de scholies sont étroitement liés.

*

Le cours de cette année étant le dernier que le professeur était appelé à donner au Collège de France, il lui a semblé bon de le conclure en établissant un bilan de son enseignement. Et comme l'année 1992 était aussi le 40^e anniversaire de la soutenance de ses thèses de doctorat, il a cherché à montrer au passage comment, depuis le temps où il avait publié son *Histoire du texte de Pindare*, les moyens et les méthodes employés en critique des textes avaient

progressé, et combien s'était élargie et approfondie l'idée qu'il se faisait alors de la tradition des textes grecs. Parmi ces textes si nombreux il a fallu faire un choix : les deux grands philosophes de la Grèce classique, Platon et Aristote, dont la tradition nous a occupé deux ans ; sont ensuite venus, pour deux ans aussi, Hippocrate, Galien et quelques autres médecins ; enfin, depuis trois ans, la tradition ancienne des poètes tragiques a retenu notre attention.

Commencer par la philosophie, c'était une manière de rendre hommage à Madame Jacqueline de Romilly qui, pendant une douzaine d'années, avait traité ici-même de « La Grèce et la formation de la pensée morale et politique » ; c'était aussi reconnaître la place que Platon et Aristote tiennent dans la réflexion philosophique contemporaine. Pour les deux philosophes, à l'aide des papyrus antiques et des manuscrits byzantins, et en tenant compte des versions en différentes langues, il a été possible de retracer, à propos d'un petit nombre d'œuvres, les vicissitudes dissymétriques du platonisme et de l'aristotélisme, en Orient et en Occident, jusqu'à la Renaissance.

En s'occupant ensuite des médecins grecs, et d'Hippocrate en premier lieu, on voulait faire partager aux auditeurs l'admiration qu'on avait ressentie en 1953 en traitant, à l'Université de Hambourg, sur la proposition de Bruno Snell, de l'édition des traités hippocratiques, admiration toujours renouvelée devant ces premiers médecins grecs qui, dans leurs tâtonnements, associaient si bien l'observation, l'expérience et l'exercice de la raison, et qui, regardant l'homme comme un tout, cherchaient à le situer dans l'univers. Mais comment étudier la tradition d'Hippocrate sans parler de son principal commentateur, Galien ? L'enquête a donc été étendue au médecin de Pergame, dont une grande partie de la carrière s'est déroulée à Rome, dans la seconde moitié du II^e siècle, en un temps où, dans la capitale de l'empire, philosophes et médecins parlaient et écrivaient en grec, comme tous les gens cultivés, comme les empereurs eux-mêmes. Cette fois, l'étude de la tradition grecque nous a entraîné, en passant par Bagdad, à l'est, et par Tolède, à l'ouest, jusqu'aux premières éditions imprimées.

Notre troisième, et dernière, approche de la tradition grecque a concerné la tragédie, le seul genre poétique qui soit vraiment une création attique. Avec les œuvres d'Eschyle, Sophocle et Euripide, on a affaire à une production limitée dans le temps — trois quarts de siècle — mais dont l'évolution est rapide, et qui, très tôt, a été considérée comme classique et traitée comme telle. Pourquoi a-t-il fallu trois années pour retracer la partie de la tradition des tragiques qui s'étend des représentations au théâtre de Dionysos, tout au long du V^e siècle, jusqu'au début de notre ère ? Parce que les auditeurs en ont ressenti le besoin. De même que « la critique des textes doit être historique » — c'est-à-dire doit tenir compte non seulement des habitudes présumées de tel ou tel auteur, mais aussi de l'histoire du texte concerné, des conditions et des étapes de sa transmission, de la manière dont il a été lu et

compris —, de même on peut dire que « l'histoire des textes n'a de sens que si elle s'inscrit dans l'histoire tout court ». La tradition des tragiques est exemplaire à cet égard, à commencer par l'initiative politique de l'orateur et homme d'état Lycurgue, un élève d'Isocrate, qui aux alentours de 335 a fait établir un exemplaire officiel des tragédies d'Eschyle, Sophocle et Euripide, destiné à être déposé aux archives et au texte duquel les acteurs devaient se conformer. Mesure exceptionnelle, élément d'une politique qui visait à maintenir à la cité d'Athènes, menacée par les souverains macédoniens, sa suprématie culturelle. Le temps approche où les rois hellénistiques comprendront, les Lagides d'Égypte les premiers, le prestige supplémentaire que la possession de livres mis libéralement à la disposition des savants peut apporter à un souverain puissant. Eux-mêmes annoncent ainsi la politique d'un Al-Ma'mūn à Bagdad au début du IX^e siècle, d'un François I^{er} ou d'un Philippe II au XVI^e siècle : califes ou rois, tous considèrent comme un de leurs devoirs et comme une manifestation de leur puissance l'enrichissement de leurs bibliothèques et le libre accès de celles-ci aux savants capables d'utiliser les trésors du passé ainsi rassemblés. La fondation du Collège de France est, elle aussi, une marque de cette politique.

Les recherches menées ces dernières années sur les tragiques ont abouti à un résultat important ; elles ont permis de mesurer avec précision la fidélité des textes grecs qui nous ont été transmis : deux mille cinq cents ans d'histoire — dont deux mille de transmission écrite — n'ont pas altéré fondamentalement ces textes. Plutôt que de déplorer la perte de ceux qui n'ont pas survécu, il convient d'admirer la vitalité d'une littérature à laquelle les générations successives n'ont pas cessé de s'intéresser parce qu'elle a une valeur permanente. C'est justement le terme de permanence que Paul Lemerle avait fait adopter en 1948 pour le titre d'un numéro spécial des *Cahiers du Sud* : « Permanence de la Grèce ».

Cette notion de permanence des textes grecs prend tout son sens quand on replace dans l'histoire générale les vicissitudes de leur transmission. Loin d'être liés à un pouvoir hégémonique, ces textes survivent aux catastrophes politiques ou militaires. Même quand on se limite aux œuvres étudiées au cours des sept années écoulées, on voit l'hellénisme révéler sans cesse sa puissance, une puissance fécondante.

La Grèce des cités, avec Athènes au premier rang d'entre elles, s'effondre sous la poussée macédonienne. Mais les conquêtes d'Alexandre-le-Grand font naître un empire qui ouvre à l'hellénisme un immense domaine, de l'Égypte jusqu'à l'Asie centrale. En Égypte, la ville fondée par Alexandre, et dénommée d'après lui Alexandrie, ne tarde pas à supplanter Athènes comme capitale culturelle de l'hellénisme : le Musée, fondé par Ptolémée I^{er} Sôter vers 295 et pourvu par lui d'une bibliothèque qu'enrichiront ses successeurs, sera le centre où se développera une érudition d'inspiration aristotélicienne.

C'est aux savants du Musée, originaires des différentes parties du monde grec, que sont dues la plupart des éditions d'auteurs archaïques et classiques ; il est piquant de constater que les œuvres ésotériques de leur maître à penser ont échappé à leur activité philologique.

Mais déjà, dans le cours du III^e siècle, l'hellénisme avait connu de graves déboires en Occident. Les anciennes colonies de Grande Grèce et de Sicile, menacées par les Carthaginois d'un côté, par les Romains de l'autre, tombent tour à tour au pouvoir de ces derniers : Tarente dès 272, Syracuse en 212, et le savant Archimède périt au cours de la prise de la ville. Entre ces deux dates, l'hellénisme donne naissance à la littérature latine : un Tarentin, Livius Andronicus (alias Andronikos), fait jouer aux *Ludi Romani* de l'an 240 une *fabula*, c'est-à-dire une pièce de théâtre en latin, une histoire inspirée d'une tragédie grecque, mise en scène à la mode grecque et composée en vers de type grec. Cette représentation constitue l'acte de naissance de la littérature latine, dont les débuts sont l'œuvre d'étrangers, comme Livius Andronicus, comme Naevius, un Campanien, comme Ennius, un Messapien (la Pouille actuelle). Ainsi commence, avec la défaite des Grecs occidentaux, un cas d'acculturation (comme on dit aujourd'hui) particulièrement réussi. Bien avant la chute de Corinthe (146) et la prise d'Athènes (1^{er} mars 86), la *Graecia capta* a commencé à conquérir — et à civiliser — son farouche vainqueur. D'Athènes prise, Sylla et Lucullus rapportent un riche butin où les livres ne sont pas oubliés, en particulier les ouvrages ésotériques d'Aristote, tombés dans l'oubli pendant plus d'un siècle et demi — ce qui explique qu'ils aient échappé aux érudits du Musée — et dont le grammairien Tyrannion assurera une première édition. A la suite de ses conquêtes, Rome devient, à côté d'Alexandrie, la seconde capitale culturelle du monde grec ; les bibliothèques publiques qui y seront fondées compteront toutes deux sections, la grecque et la latine.

Quelques siècles plus tard, l'effondrement progressif de l'empire romain sous les coups des barbares, la fondation de Constantinople en 330, vont recentrer l'hellénisme sur le monde méditerranéen oriental. Mais, dans une partie de l'Orient comme en Occident, la langue grecque est de moins en moins pratiquée, de moins en moins connue. La tradition hellénique va se maintenir, tant bien que mal, par l'intermédiaire de traductions. Vers l'an 400, dans le nord de l'Italie, Calcidius traduit et commente en latin le *Timée* de Platon, la seule œuvre du philosophe qu'ait connue, grâce à son travail, le moyen âge occidental. Cent ans plus tard, Boèce († 524), *magister officiorum* du roi Théodoric, traduit tout l'*Organon* d'Aristote ; c'est la seule partie de l'œuvre du Stagirite dont l'Occident ait disposé jusqu'à la fin du XII^e siècle (et encore faut-il en exclure les *Seconds Analytiques*, dont la version s'est perdue très tôt). Dans la même période, aux V^e et VI^e siècles, quelques traités médicaux d'Hippocrate et de Galien, d'autres médecins aussi, sont traduits en latin dans le nord de l'Italie.

Le même mouvement se produit en Syrie et en Mésopotamie. Du V^e au VII^e siècle, les traducteurs syriaques font passer dans leur langue l'*Organon* d'Aristote et une grande partie des traités médicaux de Galien. Et voilà que la conquête arabe submerge la Perse, le Proche-Orient et l'Égypte ; la Syrie et la Palestine sont entièrement conquises en 640, l'Égypte et Alexandrie sont occupées en 642. Le grec, déjà menacé par le développement des langues vernaculaires comme le syriaque et le copte, semble voué à disparaître de cette vaste région, et l'hellénisme avec lui.

Cependant, un siècle et demi plus tard, la situation change avec les premiers 'Abbassides et la fondation, en Mésopotamie, de la ville de Bagdad, où le calife Al-Mansûr transfère sa capitale, dissociant ainsi, fait d'importance majeure, le monde musulman et les peuples arabes. Les 'Abbassides aiment à s'entourer de savants et de poètes, sans considération de race ni de religion. Lorsque, en 828, le calife Al-Ma'mûn fonde la « Maison de la Sagesse » (ou de la Science), sorte de réplique du Musée d'Alexandrie, il en confie la direction à un médecin nestorien, donc un chrétien, Hunayn ibn Ishâq. La Maison de la Sagesse était pourvue d'une bibliothèque qui ne cessait de s'enrichir. Des savants qui y étaient attachés, chrétiens pour une large part, devaient traduire en arabe, directement du grec ou à partir d'une version syriaque, des œuvres grecques philosophiques ou techniques (médicales le plus souvent). Ces traductions ont joué, depuis le IX^e siècle, un rôle décisif dans l'évolution de la pensée philosophique arabe tout comme dans les progrès de la médecine et d'autres sciences. Au-delà de Galien, mais en accord avec lui pour qui le meilleur médecin doit être un philosophe, médecine et philosophie se trouvent associées chez les plus grands représentants de la littérature arabe, d'ar-Rāzī (Rhazès) et du médecin juif al-Isrā'īlī jusqu'à Avicenne, Averroès et Maïmonide.

Ces deux derniers, l'un arabe, l'autre juif, sont nés à Cordoue dans le 2^e quart du XII^e siècle. En effet, grâce à la conquête musulmane, l'hellénisme avait fait son apparition, de façon indirecte il est vrai, dans cette péninsule ibérique où l'influence grecque n'avait laissé guère de traces depuis le temps, fort lointain, de la colonisation des VIII^e et VII^e siècles. Il arrive même que l'apparition de l'hellénisme soit directe, par exemple lorsque, en 948, l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète, lui-même un érudit, fait cadeau au prince d'Andalousie 'Abd ar-Raḥmān III, d'un manuscrit illustré du pharmacologue Dioscoride d'Anazarbe, l'auteur du *De materia medica* ; mais, à cette date, il ne se trouvait personne à Cordoue, même parmi les chrétiens, qui fût capable de lire le grec et il fallut faire venir de Constantinople un moine sachant l'arabe pour tirer parti de ce somptueux cadeau. Ainsi, dans l'Europe occidentale, aux portes de la chrétienté, tout est prêt pour un contact avec la médecine et la philosophie arabes d'origine grecque. Mais de fait, c'est en Italie et non en Espagne que se manifestent ces nouvelles relations, au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, dans cette région où,

de la Sicile à Naples, coexistent Latins et Grecs, Normands et Arabes. Un personnage assez mystérieux, Constantin l'Africain, traduit en latin des ouvrages de médecine arabes, comme l'*Isagoge* d'un certain Johannitius — qui n'est autre que Ḥunayn ibn Ishāq, le traducteur de Bagdad — et des traités d'origine grecque, comme les *Aphorismes* d'Hippocrate et leur commentaire par Galien. Il semble même avoir traduit quelques traités directement du grec. Le succès rapide de l'École de Salerne, dont les maîtres ont disposé des traductions de Constantin, atteste la fécondité de la médecine gréco-arabe transplantée en terre italienne. A la suite de Constantin, les traducteurs se mettent à l'ouvrage dans les régions où la langue arabe se trouve en contact avec une langue romane : l'Espagne, la Sicile et l'Italie méridionale.

En Espagne, dès le milieu du XII^e siècle, se développe à Tolède, autour d'un Italien, Gérard de Crémone, une grande activité de traduction, notamment de textes philosophiques et médicaux. L'influence exercée par ces traductions, en particulier celles d'Aristote et de ses commentateurs, grecs ou arabes, fut rapide ; on peut même parler de « l'effet foudroyant » qu'elles produiront à l'université de Paris au début du XIII^e siècle, effet multiplié par la pratique de la copie à la *pecia*. Mais devant la difficulté de comprendre ces traductions au second ou même au troisième degré, le syriaque et l'arabe s'interposant entre l'original grec et la version latine, on chercha à obtenir des traductions faites directement sur le grec. L'Espagne, si bien placée pour les traductions arabes, ne pouvait pas les fournir. En revanche, la Sicile et l'Italie méridionale, où la langue grecque était parlée par une bonne partie de la population et où les manuscrits grecs ne manquaient pas, offraient des conditions favorables. Au temps du roi normand Guillaume le Mauvais, Henri Aristippe — au nom bien grec — traduit divers traités aristotéliens et deux dialogues de Platon, le *Ménon* et le *Phédon*, les seuls qui seront connus en latin jusqu'à la Renaissance et qu'ont ainsi pu lire Roger Bacon et Pétrarque, l'un et l'autre ignorant le grec. Toujours en Italie, mais plus au nord, Burgundio de Pise, qui avait séjourné deux fois à Constantinople et y avait appris la langue grecque, traduit nombre d'œuvres philosophiques et médicales ; l'une de ses premières versions est dédiée à l'empereur Frédéric Barberousse. Les souverains commencent en effet à jouer un rôle important dans cette récupération du patrimoine grec, mais ils ne sont pas les seuls. C'est à la cour de Manfred, au milieu du XIII^e siècle, que Bartholomée de Messine exerce son activité de traducteur sur les mêmes types d'œuvres, alors que c'est à l'intention de Thomas d'Aquin qu'un dominicain flamand, Guillaume de Moerbeke, se rend en Grèce pour traduire une grande partie de l'œuvre d'Aristote.

La période des grands traducteurs médiévaux s'achève avec Nicolas Deopropio, un Grec de Reggio, professeur de médecine à Salerne, puis à Naples, médecin personnel du roi Robert I^{er} d'Anjou : on lui doit, entre autres, la

version d'une trentaine de traités de Galien. Comment résister au plaisir de citer ce qu'en dit Gui de Chauliac, médecin personnel de trois papes, au temps où la curie était à Avignon ? Dans la préface de sa *Cirurgia*, il dit avoir reçu les traductions de Galien dues à Nicolas, et estime que leur qualité est bien supérieure à celle des versions faites sur l'arabe (« qui cultioris et perfectioris styli videntur quam translati de arabica lingua »).

Une petite partie de ces traductions est faite sur des manuscrits envoyés de Constantinople à cet effet. C'est ainsi que Nicolas de Reggio, dans la préface de sa traduction du *De passionibus...* de Galien (datée de 1335) précise qu'elle a été faite sur un manuscrit offert par l'empereur Andronic III Paléologue, dont le règne commence en 1328, sept ans plus tôt. Deux sources sont donc à l'origine des traductions latines : les manuscrits conservés de longue date dans les bibliothèques de l'Italie méridionale et de la Sicile, dont la tradition remonte parfois à l'antiquité ; les manuscrits acquis récemment, qui représentent une tradition constantinopolitaine.

Le mouvement inauguré par les traductions de l'arabe faites en Italie ou en Espagne se termine ainsi par un recours direct au texte grec. Mais pendant cette période la situation avait évolué en Orient. La prise de Constantinople par les Croisés, en 1204, avait porté une atteinte redoutable à l'empire byzantin, qui s'écroule en 1453 sous les coups redoublés des Turcs. Ainsi disparaît ce qui était à la fois le dernier avatar de la Grèce antique et l'héritage oriental de Rome. La chute de l'empire ne marque pas la fin de l'hellénisme. Avec les réfugiés fuyant le Turc et emportant leurs biens les plus précieux — et donc leurs livres — l'élément grec de la Renaissance italienne va se développer d'une manière décisive ; il offrira du même coup à ces réfugiés un moyen de gagner leur vie : la copie et le commerce des manuscrits.

Une fois de plus, la défaite militaire va entraîner un renouveau de l'hellénisme en terre étrangère, mais avec des conséquences assez différentes. Jusque-là, depuis la fin de l'antiquité, les traductions du grec n'avaient été faites que pour répondre aux besoins de pays plus ou moins limitrophes : textes philosophiques et traités techniques de toute sorte, de l'astronomie à la médecine, avaient l'exclusivité. En revanche, à l'intérieur de l'empire byzantin s'était maintenue la *paideia* traditionnelle, héritée de l'antiquité : Homère et les poètes (y compris les tragiques) d'une part, les historiens et les orateurs d'autre part, tenaient une place importante dans les programmes d'enseignement.

En abandonnant leur patrie, les réfugiés byzantins emportaient avec eux ces œuvres littéraires qui n'avaient pas intéressé l'Italie de l'antiquité tardive ni l'Orient musulman, mais que l'Occident latin commençait à entrevoir depuis les dernières années du XIV^e siècle. Désormais l'effort de traduction va porter sur ces œuvres littéraires : de Leonardo Bruni et de Poggio Bracciolini à

Marsile Ficin (qui traduira en vingt ans toute l'œuvre de Platon), l'activité des humanistes italiens — et avec eux quelques grecs connaissant bien le latin, comme Théodore Gaza — est incessante. Ainsi, au moment où s'éteignait à Constantinople la flamme de l'hellénisme, celui-ci reprenait vie en Italie et manifestait une fois de plus ce qu'on a appelé plus haut sa puissance fécondante.

La tradition des tragiques, si vivace dans l'empire byzantin au point que trois éditions commentées y ont été établies au temps des premiers Paléologues (1280-1340), était restée inconnue ailleurs, ce qui fait qu'on n'a pas encore eu l'occasion de la mentionner au cours de cet exposé sur les traductions. Certes les humanistes connaissaient déjà en latin les tragédies de Sénèque dont les sujets sont presque toujours empruntés aux tragiques grecs. Mais la découverte d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide devait entraîner un renouveau du théâtre tragique, au XVI^e siècle d'abord, puis dans le classicisme français. Il suffira de citer une imitation d'Eschyle due à Jacques Auguste de Thou, un diplomate et mémorialiste bien connu des bibliophiles : son *Parabata vincetus*, une tragédie en vers latins inspirée du *Prométhée* d'Eschyle, met en scène, à la place du Titan, Lucifer crucifié par l'archange Michel. De façon plus banale, mais comment éviter ce rappel ? — on peut mentionner les tragédies de Racine inspirées d'Euripide, telles *Andromaque* et *Iphigénie*, deux pièces dont le sujet n'avait pas été repris par Sénèque.

Faudrait-il conclure de ces faits que les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque, quelle que fût leur destination primitive, n'avaient plus désormais qu'une valeur littéraire ? Loin de là, pour certains lecteurs du moins. Parmi bien d'autres témoins, on fera appel à deux de nos devanciers dans cette maison. Lorsque Jean-Baptiste Gail, professeur de littérature grecque au Collège de France, publie une édition bilingue, grecque-française, de Xénophon, l'an III^e de la République française, il fait connaître dans un « Discours préliminaire » l'intérêt actuel des œuvres qu'il énumère : « Sa *Retraite des dix mille* [i.e. l'*Anabase*] et son *Maître de la cavalerie*, où le militaire apprendra plus que des manœuvres ; la *Cyropédie*, où le magistrat méditera sur l'éducation nationale [déjà !]... ; les *Revenus de l'Attique*, qui fourniront à l'administrateur d'excellents principes de finance, d'exploitation, d'amélioration ; l'*Histoire grecque* [i.e. les *Helléniques*] , où l'homme d'état, instruit par le passé, calculera dans le silence le bonheur des générations présentes et futures ». Pour le citoyen Gail, comme pour les humanistes de la Renaissance, les ouvrages de l'auteur grec, y compris les traités les plus techniques, ont une valeur permanente ; ils représentent ce κτῆμα ἐς αἰεί, ce « trésor pour toujours », selon l'expression de Thucydide, trésor où les générations successives viennent puiser avec le même profit.

Un second exemple, un peu plus récent, montrera comment les traités techniques — il s'agira cette fois de médecine — gardent leur valeur aux yeux

des savants. Un autre professeur au Collège de France, René Théophile Laënnec, a soutenu en 1802 une thèse de doctorat intitulée « Propositions sur la doctrine d'Hippocrate ». Il y avait inscrit en épigraphe le chapitre 2 du traité de l'*Ancienne médecine*, qu'il mentionnera de nouveau dans son discours inaugural au Collège en 1823. Voici la traduction en français, par Laënnec lui-même, bon helléniste, de ce court chapitre : « La médecine n'est point une science nouvelle. Depuis longtemps ses principes sont trouvés et sa route est tracée. En les suivant, on a fait, pendant un long espace de temps, un grand nombre de belles et d'utiles découvertes, et tout homme qui, doué des dispositions nécessaires, instruit de ce qui a été fait avant lui, partira de ce point et suivra la même route, en fera encore de nouvelles... ». La leçon donnée par l'auteur de l'*Ancienne médecine*, qui écrivait vers 410 (au temps des dernières tragédies de Sophocle et d'Euripide), est d'une valeur intemporelle ; elle s'applique à toute recherche scientifique, elle concerne tout chercheur.

Mais il s'agit là d'une leçon de méthode et, en même temps, d'un problème de conscience. Qu'en est-il pour les œuvres proprement littéraires ? Le legs de l'antiquité grecque est, depuis la Renaissance, incorporé à notre patrimoine culturel, il en est partie intégrante au titre de racine majeure — et en disant notre patrimoine culturel, on pense à la France et tout autant à l'Europe. Dans ce patrimoine, la littérature grecque est une source permanente d'inspiration. On l'a dit, en commençant, pour la philosophie, à propos de Platon et d'Aristote ; mais cela vaudrait tout autant pour les présocratiques, pour Plotin et les néo-platoniciens. Il serait facile de le montrer aussi pour le théâtre de ce siècle, de Cocteau et de Giraudoux à Anouilh et à Sartre. Plus significatif nous paraît être le succès obtenu, ces dernières années, par les représentations, à Paris ou en province, des tragédies grecques elles-mêmes, dans des traductions en français.

Pourquoi ce succès actuel de tragédies composées il y a vingt-cinq siècles pour une représentation unique ? Si la question ainsi posée surprend — et qui oserait penser que les productions dramatiques d'aujourd'hui connaîtront une telle survie ? — c'est parce que nous trouvons tout naturel de pouvoir lire, fût-ce en traduction, Homère ou Platon, alors que nous devrions être remplis d'étonnement pour cette transmission continue et de reconnaissance pour ceux à qui nous la devons. Nous ne savons plus assez nous étonner et admirer. Mais pour en revenir à la question : si on pouvait l'adresser à Thucydide, qui était de vingt ans plus jeune qu' Euripide, il répondrait probablement : « Il en est ainsi parce que la nature humaine est toujours la même, et cela durera tant que la nature humaine restera la même ». Ce qui fait la valeur permanente de la tragédie grecque, c'est qu'elle est une interrogation sur le problème éternel de l'homme et des dieux, de l'homme et du destin, de l'homme et de sa responsabilité personnelle.

Aussi, en ces semaines où la place faite au grec, en France, dans l'enseignement secondaire et à l'université risque d'être réduite au point de passer pour supprimée, en ces semaines où, avec le grec, le latin et une grande partie de la littérature française sont plus que menacés, un réconfort nous vient de la longue histoire de la tradition grecque qui a été esquissée plus haut : Athènes vaincue par les Macédoniens, l'hellénisme fleurit en Égypte : la Sicile et la Grande Grèce conquise par les Romains, Athènes même prise par eux, c'est la civilisation grecque — la culture grecque — qui l'emporte sur celle des vainqueurs ; les Arabes maîtres de la Méditerranée orientale, voilà que naît, grâce à la semence grecque, une civilisation originale qui fécondera à son tour l'Occident ; enfin, avec la chute de Constantinople et la disparition de l'empire millénaire de Byzance, le surgeon grec devient un élément majeur de la Renaissance italienne, et bientôt européenne. A chacun de ces événements catastrophiques, la littérature grecque non seulement a survécu, mais elle a donné une impulsion décisive à d'autres formes de littérature sans perdre sa valeur propre. Le succès actuel des tragédies grecques représentées en France atteste la permanence de cette valeur, et c'est pourquoi, malgré les menaces actuelles, on doit rester optimiste pour l'avenir. La Grèce en a vu d'autres, et le grec avec elle.

J.I

Séminaire : Recherches et perspectives nouvelles en histoire des textes grecs

La première partie du séminaire a porté sur la traduction des *Psaumes* dans la Septante ; on en a examiné les principes rythmiques et le mode de composition strophique.

Dans la seconde partie, on s'est livré à une étude comparative de la présentation des chœurs tragiques dans les papyrus ptolémaïques les plus anciens, dans les témoins d'époque impériale et dans les manuscrits byzantins ; l'enquête a concerné trois tragédies d'Euripide : *Phaéton* (inconnu de la tradition médiévale), *Médée* et *Les Phéniciennes*.

Enseignement à l'étranger

Les deux derniers cours ont été donnés à l'École française de Rome dont l'administrateur provisoire, M. Maurice Lenoir, s'était mis en relation avec les professeurs de philologie grecque de l'Université de Rome « La Sapienza ». Les sujets traités ont été : « Permanence et fécondité des textes grecs » et « Pindare au travail ».

PUBLICATIONS

— La tradition des tragiques grecs (suite), *Annuaire du Collège de France, 1990-1991*, 91^e année, p. 691-706.

— La représentation des consonnes géminées dans la brachygraphie italiote, dans *ΣΤΗ ΜΝΗΜΗ ΣΤΑΜΑΤΗ ΚΑΡΑΤΖΑ*, Thessaloniki, 1990 [1991], p. 375-379.

— Conclusions, dans G. Contamine, A.-F. Labie-Leurquin et M. Peyrafort-Huin (éd.), *Images des textes : les techniques de reproduction des documents médiévaux au service de la Recherche*, Paris, 1991, p. 245-248.

— Les traductions arabes de traités médicaux grecs et leurs différents types de sources, dans A. Garzya (éd.), *Tradizione e ecdotica dei testi medici tardoantichi e bizantini*, Napoli, 1991, p. 147-155.

— Préface de M. Biraud, *La détermination du nom en grec classique* [Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, n.s. 6], Nice, 1991, p. 7-9.

— Discours d'ouverture, dans D. Harlfinger et G. Prato (éd.), *Paleografia e codicologia greca*, Alessandria, 1991, p. 7-10.

— Typologie et description codicologique des manuscrits de papier, *ibid.*, p. 275-303.

— Essai de bilan et perspectives d'avenir, dans G. Cavallo, G. De Gregorio et M. Maniaci (éd.), *Scritture, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio*, Spoleto, 1991, p. 771-779.

ACTIVITÉS DIVERSES

— VIII Congreso Español de Estudios Clásicos, Madrid, 23-28 septembre 1991.

— Colloque international « Étymologie diachronique et étymologie synchronique en grec ancien », Rouen, 21-22 novembre 1991 (communication sur « Du jeu verbal à la recherche étymologique : Homère et les scholies homériques »).

— Colloque international sur Sophocle, Aix-en-Provence, 10-12 janvier 1992 (communication sur « Les deux Électres et les deux *Électre* »).

— Giornata Plutarchea, Naples, 10 avril 1992 (communication sur « Tradizione manoscritta e ecdotica plutarchea »).

— Cours et conférences au Groupe d'études sur la Septante, aux Universités de Rome et de Naples, à l'École normale supérieure.

PROFESSEUR INVITÉ

M. Wolfgang RAIBLE (Université de Fribourg-en-Brisgau), conférences sur « Texte et commentaire ou "Le texte dans tous ses états" » et « Textes génétiques - Textes linguistiques », les 12 et 15 mai 1992.